



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gares

Question écrite n° 74725

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la dangerosité de certaines gares de banlieue, comme celle du Raincy-Villemonble-Montfermeil (Seine-Saint-Denis). En effet, la configuration de cette gare intercommunale, qui est traversée à la fois par le réseau RER de banlieue et par les TGV Est, en fait un lieu idéal pour les désespérés qui veulent commettre un suicide. Ainsi, depuis une dizaine d'années, il faut déplorer en moyenne un à trois suicides par an de personnes désespérées qui, attirées notamment par la vitesse du TGV, par l'accélération du RER ou par la réputation de cette gare, mettent fin à leurs jours en se jetant sous le train. Depuis une dizaine d'années, la municipalité du Raincy a effectué périodiquement des démarches auprès de la SNCF ou plus récemment de RFF, des assurances de travaux futurs de sécurisation ont été donnés malheureusement sans résultat. La population du secteur de la Seine-Saint-Denis qui fréquente cette gare s'est émue auprès de ses élus de ces drames, malheureusement sans voir la situation évoluer favorablement au gré des années. Dès lors, ces élus envisagent une action en justice contre les pouvoirs publics si rien n'est réalisé pour rendre cette gare plus sûre à l'égard de ces suicides. Il lui demande quelle action il compte mener pour sensibiliser les dirigeants du RFF et de la SNCF sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74725

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9159